

TARIFS ANNUELS/MENSUELS EXTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES

Nous déterminons 6 catégories (A, B, C, D, E, F) selon le tableau ci-dessous.

Nous prenons en compte tous les traitements et salaires avant déduction des 10 % (ou frais réels), les pensions alimentaires, rentes, BIC, les revenus fonciers... Les revenus sont ceux indiqués sur votre avis d'imposition. Pour les parents séparés, la catégorie retenue dépendra des revenus de chacun des parents payeur.

CONTRIBUTION & COTISATIONS

- Contribution des familles**

Catégorie	Revenus annuels	Contribution annuelle	Contribution Mensuelle
A	de 0 € à 26 500 €	535.00 €	53.50 €
B	de 26 501 à 39 000 € €	858.00 €	85.80 €
C	de 39 001 € à 55 000 €	1069.00 €	106.90 €
D	Supérieur à 55 001 €	1155.00 €	115.50 €

Et, si vous le pouvez, par solidarité...

E	"Bienfaiteur 1" (1)	Cat. D + 210 €	Cat. D + 21€	Avec la <u>réduction d'impôt de 66 %</u> , votre don vous revient à 70 € en Cat. E ou 150 € en Cat. F
F	"Bienfaiteur 2" (1)	Cat. D + 450 €	Cat. D + 45€	

(1) Les catégories "bienfaiteur 1" et "bienfaiteur 2" sont proposées au libre choix afin de permettre aux familles d'aider l'établissement. Un reçu pour dons aux œuvres à une association habilitée vous sera délivré en fin d'année civile.

ATTENTION : le tarif tient compte des stages et des départs anticipés. *Aucun avoir ne sera accordé pour ces motifs.*

PROJET(S) PEDAGOGIQUE(S) cinéma/musée/sorties pédagogiques, interventions, etc ... : 35 € par an et par élève *

ENVOIS POSTAUX : 8€ par famille *

FONDS DE SOLIDARITE DE DON BOSCO "Tous unis pour l'éducation" : versement de 5€*. Si vous souhaitez faire un don avec une déduction fiscale, remplir le coupon ci-joint.

FACULTATIF :

LOCATION DE CASIER SANS CADENAS (cadenas à prévoir) : 30 € pour l'année scolaire *

COTISATION A.P.E.L. : 21 € pour l'année scolaire *

*Montants portés sur la facture annuelle.

Réductions familles nombreuses :

Si plusieurs enfants dans les établissements de l'Enseignement Catholique de Thonon (St Joseph et Sacré Cœur).

➤ Remise accordée sur la contribution des familles : 2 enfants : 10 % 3 enfants : 15 % 4 enfants : 20 % 5 enfants : 25 %

RESTAURATION – DEMI PENSION

DEMI-PENSION 2 jours		DEMI- PENSION 3 jours		DEMI-PENSION 4 jours		DEMI PENSION 5 jours	
COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL	COUT ANNUEL	COUT MENSUEL
461.00 €	46.10 €	692.00 €	69.20 €	922.00 €	92.20 €	1168.00 €	116.80 €

REPAS OCCASIONNEL

➔ Achat du ticket au service comptable. **Prix du repas : 8.10 €**

REGLEMENT

Vous choisissez le mode de paiement sur la fiche comptable. Les chèques d'acompte encaissés en juillet viennent en déduction du montant total à payer.